



Guide des parents

2019

CONTENU

INSCRIPTION	1
RENCONTRE DES PARENTS	1
POUR LE LUNCH ET LES COLLATIONS	2
ACCÈS AUX SERVICES	2
DÉPART	3
MOT DE PASSE	3
POUR LA SANTÉ	4
NAVETTE POUR LE PARC LA TORTUE	4
JOUR DE PLUIE	4
SPÉCIALITÉS INCLUSES POUR TOUS LES ENFANTS DE 9 À 12 ANS	5
HUMORISTE INVITÉ : JÉRÉMIE LAROUCHE	5
BOUGEONS ENSEMBLE!	5
ACTIVONS NOS NEURONES!	5
LES ARTS DE LA SCÈNE	5
ACTIVITÉ À VÉLO!	5
PROTECTION SOLAIRE ET CASQUETTE	6
SAC À DOS	6
CONSIGNES POUR LA BAIGNADE	7
SORTIES	7
FEUILLE D'ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES	8
EN CAS D'ABSENCE	8
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT - HORAIRE	8
PROCÉDURES RELIÉES AU PAIEMENT	8
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET UTILES	8
SERVICE DE GARDE	8
RETARD	9
POUR LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS	9
RÔLE DES INTERVENANTS	10
Les moniteurs	10
L'accompagnateur	10
L'équipe de gestion	11

Chers parents,

Le Service des loisirs de la ville de Delson est heureux d'accueillir vos enfants au programme Camp de jour pour l'été 2019.

Voici un document contenant plusieurs renseignements-clés qui vous aideront à passer un été des plus agréables.

Il est de votre devoir de prendre connaissance du document suivant pour favoriser le bon déroulement du Camp de jour. D'autant plus que plusieurs changements et améliorations ont été apportés.

Nous vous remercions à l'avance de prendre le temps de consulter ce guide.

De plus, il est important de prendre connaissance, **avec votre enfant**, du *code de vie et procédure d'intervention* du camp de jour de Delson que vous trouverez à la fin de ce guide.

Au plaisir,

Sonia Paquin, coordonnatrice communautaire et culture

Les moniteurs chefs

Érika Lacelle

Daphnée Bazinet

Catherine Hotte

Sarah Matton-Tremblay

Jonathan Ouellette

Avril 2019

INSCRIPTION

Important : Nous avons des ratios moniteur/enfants à respecter. Notez que par souci de sécurité pour les enfants et pour la bonne gestion du camp de jour, **les inscriptions, après la date limite du 31 mai, seront acceptées seulement si nous avons les ressources humaines qualifiées et les places disponibles.** L'inscription doit nous parvenir au plus tard le mardi précédent la semaine visée.

L'équipe du camp de jour vous remercie de votre collaboration.

RENCONTRE DES PARENTS

Les parents dont les enfants sont inscrits au camp de jour sont priés d'assister à une séance d'information qui aura lieu le mercredi 19 juin à 18 h (parents qui ont inscrit l'enfant au camp de jour et au service de garde) et le mercredi 20 juin à 19 h (pour les parents dont les enfants sont inscrits uniquement au camp de jour) dans la grande salle du centre sportif situé au 100, avenue de Delson. Les enfants sont invités à vous accompagner. Ils seront pris en charge par les animateurs durant la rencontre.

Le programme du camp de jour vous sera expliqué, le chandail du camp vous sera remis et pour clôturer le tout, une période de questions vous sera allouée.

Vous aurez la chance de rencontrer l'équipe de responsables, d'animateurs et d'accompagnateurs qui feront en sorte que votre enfant passera un très bel été.

Pour les parents ne pouvant être présents à cette rencontre, nous vous invitons à venir chercher le chandail de votre enfant au Service des loisirs, le 20 juin entre 8 h 15 et 12 h 15 et entre 13 h et 17 h ou le 21 juin entre 8 h 30 et 13 h.



Si vous désirez avoir de l'information supplémentaire sur nos activités ou nous faire part de vos commentaires, nous nous ferons un plaisir d'être à votre disposition par téléphone au **450 632-1050**, **poste 3100**. Également, nous vous invitons, tout au long de l'été, à nous adresser vos commentaires à propos de nos activités et de notre équipe de moniteurs. Vous pouvez nous écrire par courrier électronique à l'adresse courriel loisirs@ville.delson.qc.ca. **Visitez également notre page Facebook Camp de jour de Delson** pour vous tenir informés.

POUR LE LUNCH ET LES COLLATIONS

- Votre enfant doit avoir son lunch tous les jours (sauf avis contraire) et le dîner est pris en groupe sur le site de l'activité prévue en journée.
- Il n'y a aucun four à micro-ondes à la disposition des enfants. Vous devez donc vous assurer que votre enfant ait un lunch froid.
- Pour préserver la fraîcheur et la qualité des aliments, nous vous suggérons d'ajouter ,dans la boîte ou le sac à lunch de votre enfant, un contenant réfrigérant. Placez le tout dans un sac à dos avec ses autres effets personnels.
- Les enfants doivent également avoir, dans leur boîte à lunch ou leur sac, une collation pour le matin et une autre pour l'après-midi.
- Il est très important que votre enfant apporte une bouteille d'eau, en plus du breuvage prévu pour son dîner.

Il est strictement interdit d'apporter au camp de jour :



- Des aliments pouvant contenir des noix, des arachides ou des œufs;
- Des contenants en verre;
- De l'argent;
- De la gomme à mâcher.

ACCÈS AUX SERVICES

- Service de garde: l'heure d'arrivée des enfants inscrits au service de garde se situe entre 6 h 30 et 9 h.

- Camp de jour: l'heure d'arrivée des enfants inscrits au camp de jour est 9 h. Il est important que les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde arrivent pour 9 h, puisqu'aucune surveillance ne sera faite sur le site avant cette heure.

DÉPART

- Service de garde: le départ pour les enfants inscrits au service de garde se situe entre 15 h et 18 h.
- Camp de jour: le départ pour les enfants inscrits au camp de jour, sans le service de garde, est à 15 h, à l'exception des journées de sortie où l'heure de départ peut varier. Si c'est le cas, vous serez avisés.
- Sauf exception, aucun départ avant 15 h ne sera accepté. Veuillez aviser un responsable le plus tôt possible ou au plus tard à 9 h, le matin même, dans le cas où vous deviez venir chercher votre enfant avant 15 h. Un numéro de téléphone pour rejoindre le moniteur en chef de votre enfant sera également affiché sur le babillard en début d'été.

MOT DE PASSE

Le camp de jour de Delson met en place un système de mot de passe pour le départ des enfants. Nous avons implanté ce fonctionnement afin de faciliter notre gestion et d'accroître la sécurité des enfants. Il est donc essentiel que vous le respectiez.

Lors de l'inscription, vous devrez remplir un formulaire nous indiquant un mot de passe à donner lorsque vous récupérez votre enfant. Nous exigeons ce mot de passe lorsque vous venez chercher votre enfant à la fin de la journée, que ce soit à sa sortie d'autobus, de camp de jour ou du service de garde.

Il est de votre responsabilité de transmettre le mot de passe aux personnes autorisées à récupérer votre enfant.

P.-S. Pour les parents dont l'enfant est autorisé à quitter seul, veuillez prendre note que vous devrez l'indiquer sur le formulaire d'inscription.

POUR LA SANTÉ

- Pour protéger la sécurité des enfants et de notre personnel étudiant et pour ne pas se substituer à la responsabilité et à l'expertise parentale ou médicale, le camp de jour de Delson n'assumera aucun service, ni aucune responsabilité quant à l'administration et à la gestion de prise de médicaments.
- Veuillez utiliser des solutions alternatives pour la médication de vos enfants. Exemples :
 - Administrer les médicaments à la maison (au besoin, consulter votre professionnel de la santé pour une nouvelle posologie);
 - Si votre enfant possède un « épiPen », il sera important qu'il le porte sur lui en tout temps à l'aide d'un petit sac attaché à la taille. Prenez note que si votre enfant a oublié son « épiPen » le matin, il sera retourné à la maison afin d'assurer sa sécurité;
 - En cas de blessure ou de malaise mineur, le moniteur administrera les premiers soins et prendra les dispositions pour vous informer. Notez que l'épinéphrine ou adrénaline ainsi que tout autre médicament nécessaire aux premiers soins lors d'urgence seront administrés, si nécessaire;
 - Si un enfant est souffrant au cours d'une journée d'activités, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher.

NAVETTE POUR LE PARC LA TORTUE

- Une navette d'autobus est prévue durant l'été pour les activités spéciales au parc de La Tortue, principalement les jeudis.

JOUR DE PLUIE

- Les activités, par jour de pluie, se déroulent à l'intérieur de nos locaux. Des banques de jeux sont prévues pour ces journées.

SPÉCIALITÉS INCLUSES POUR TOUS LES ENFANTS DE 9 À 12 ANS

HUMORISTE INVITÉ : JÉRÉMIE LAROCHE

Lundi 8 juillet - semaine 3 - 10 h à 11 h

Durant la matinée du 8 juillet, les enfants auront la chance de rire en compagnie de l'humoriste Jérémie Larouche. Il répondra à leurs questions sur le métier d'humoriste. Rires garantis!

BOUGEONS ENSEMBLE!

Lundi 15 juillet - semaine 4 - 10 h à 14 h

À l'aide de spécialistes sportifs, les enfants pourront expérimenter trois types de sport qui s'apparentent à la mise en forme. Pour ce faire, ils feront un atelier de bootcamp, de Zumba et de yoga et méditation.

ACTIVONS NOS NEURONES!

Lundi 22 juillet - semaine 5 - 10 h à 13 h

Les jeunes seront pris en charge par une compagnie spécialisée en sciences qui leur fera vivre des activités scientifiques impressionnantes et dynamiques!

LES ARTS DE LA SCÈNE

Lundi 29 juillet - semaine 6 - Heures à confirmer

Les enfants verront des performances relatives aux arts de la scène. À leur tour, les jeunes pourront expérimenter différents arts, tout en s'amusant!

ACTIVITÉ À VÉLO!

Lundi 5 août - semaine 7 - 9 h à 14 h

Pour la dernière journée dédiée aux spécialités des jeunes de 9 à 12 ans, les enfants iront **à vélo** au Cascade golf de La Prairie pour jouer une partie de mini-golf. Pour leur sécurité, ils seront encadrés par

les moniteurs et par une escorte policière. Les parents recevront plus d'informations en début d'été au sujet de cette activité hors camp.

Important: Cette programmation pourrait être modifiée. Veuillez consulter les affichages sur les babillards et sur la page Facebook du Camp de jour de Delson pour plus d'informations.

PROTECTION SOLAIRE ET CASQUETTE

- Le port d'une casquette afin de protéger le visage et la tête des coups de soleil est fortement recommandé.
- Afin d'éviter les brûlures solaires, vous devez mettre dans le sac de votre enfant un tube de crème solaire identifié à son nom (le partage d'un tube de crème solaire est interdit, et ce, même entre enfants d'une même famille.
- **Crème solaire :** il est de la responsabilité du parent d'appliquer la première couche de crème solaire à son enfant avant son arrivée au camp. Ensuite, l'enfant appliquera lui-même sa crème solaire au cours de la journée en suivant les directives de l'animateur.

SAC À DOS

Le sac à dos de votre enfant doit toujours contenir les effets suivants :

- Maillot et serviette de bain (pour les jeux d'eau);
- Crème solaire hydrofuge;
- Lunch complet et nutritif, avec une boîte réfrigérante;
- 2 collations;
- Gourde d'eau;
- Casquette ou chapeau;

- Vêtements appropriés à la température.

Important : Vous devez bien identifier les objets personnels de votre enfant. Le Service des loisirs n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

CONSIGNES POUR LA BAIGNADE

Il n'est pas permis de courir et de se pousser aux abords des jeux d'eau. La bousculade et les jeux brutaux ne sont pas autorisés. Les personnes ayant des maladies contagieuses ou des blessures non cicatrisées ne peuvent se baigner. Les boissons et la nourriture sont interdites dans les jeux d'eau.

SORTIES

- Pour être bien identifié et pour démontrer, lors des sorties, son appartenance au camp de jour de Delson, votre enfant devra **obligatoirement** porter le t-shirt du camp de jour.
- Pour les jeunes qui ne participent pas à la sortie, le camp de jour offre un service de garde, sans frais supplémentaires. **Ce service est offert pour toutes les sorties, à l'exception de la sortie prévue à la plage (RécréoParc) qui aura lieu le 24 juillet.**
- L'équipe de gestion du camp de jour se réserve le droit d'annuler toute activité extérieure, le matin même, si les conditions climatiques ne sont pas favorables à la sortie. **Vérifiez le compte Facebook du Camp de jour de Delson ou bien l'affiche, à l'entrée du service de garde, pour être informés.**
- Sortie annulée par les parents : **aucun remboursement.**
- Tout enfant se présentant en retard lors d'une sortie ne pourra pas y participer. Aucun remboursement ne sera fait dans de telles situations.
- Votre enfant doit être inscrit à la semaine visée pour participer à la sortie.
- Aucun remboursement ne sera accordé relativement aux sorties.

FEUILLE D'ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Chaque semaine, vous pourrez prendre connaissance des activités hebdomadaires en consultant la page Facebook du Camp de jour de Delson. Ce message indiquera sommairement les activités ainsi que le matériel nécessaire pour chacune des journées. Veuillez porter une attention particulière à cette rubrique.

EN CAS D'ABSENCE

Prendre note que vous ne devez pas téléphoner au camp pour signaler l'absence de votre enfant, à **l'exception des enfants bénéficiant du service d'accompagnement**. Aucun appel ne sera fait par les responsables à ce sujet.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT - HORAIRE

L'accompagnateur accueille votre enfant à compter de 8 h au service de garde ou 9 h au camp de jour, et ce, jusqu'à la fin du camp à 15 h et en transition jusqu'à 16 h au service de garde.

PROCÉDURES RELIÉES AU PAIEMENT

Veuillez consulter le document « tarification et procédure de paiement » disponible sur notre site Internet ou communiquez avec le service des loisirs au 450 632-1050 poste 3100 ou par courriel à l'adresse loisirs@ville.delson.qc.ca.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET UTILES

SERVICE DE GARDE

Le service de garde est situé au Centre sportif de Delson et est offert exclusivement aux enfants inscrits au camp de jour.

Heures : 6 h 30 à 9 h et de 15 h à 18 h (lundi au vendredi sur inscription)

À partir de 9 h, l'enfant est dirigé vers son moniteur de camp de jour et demeurera avec lui jusqu'à 15 h. Après l'heure de clôture du camp de jour, le moniteur accompagnera les enfants inscrits au service de garde dans la grande salle, auprès des animateurs.

Nous utilisons les informations de la fiche d'inscription pour les cas d'urgence. Il est très important que vous nous informiez de tout changement relatif à ces informations (numéros de téléphone et personnes à contacter).

RETARD

Si vous arrivez après 9 h le matin, vous devez vous présenter avec votre enfant au bureau du Service des loisirs.

Si vous prévoyez être en retard pour venir chercher votre enfant en fin de journée, vous devez nous en informer par téléphone au numéro que nous vous remettons au début du camp de jour.

Si vous n'êtes pas arrivés à 18 h 10 et que les animateurs sont sans nouvelles, le responsable téléphonera au numéro d'urgence et demandera que l'on vienne chercher votre enfant.

Des frais de 5\$ seront exigés après 18 h par tranche de 15 minutes de retard.

POUR LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS

Il est interdit de laisser votre enfant seul à l'extérieur avant l'ouverture du service de garde, et ce, en aucun temps et sous aucun prétexte.

Circulez lentement aux abords du centre sportif et du stationnement.

Afin que nous puissions assurer une bonne surveillance, il vous faudra remettre un avis écrit et daté à un moniteur en chef dans les cas suivants :

- Si votre enfant doit quitter immédiatement après le camp de jour à 15 h malgré qu'il soit inscrit au service de garde;
- Si votre enfant doit partir seul. Veuillez noter que nous ne sommes pas responsables de son retour à la maison;
- S'il doit partir avec une autre personne que vous. Dans ce cas, veuillez nous informer du nom de la personne qui viendra le chercher et cette dernière doit connaître le mot de passe pour quitter avec l'enfant. Dans le cas contraire, nous contacterons un parent.

RÔLE DES INTERVENANTS

Les moniteurs

- Planifient et animent les activités du camp de jour;
- Assurent la sécurité des enfants lors des activités;
- Assurent le suivi des présences;
- Gèrent les comportements et assurent le suivi du *code de vie et la procédure d'intervention* pour tous les enfants du camp;
- Assurent le suivi des arrivées et des départs.

L'accompagnateur

Sa principale tâche est d'accompagner des enfants ayant des besoins particuliers dans le cadre des activités, afin de faciliter leur intégration.

L'équipe de gestion

- Planifie, organise, coordonne, supervise et évalue la programmation et l'animation du camp de jour;
- Supervise et appuie l'équipe de moniteurs pour la gestion des comportements;
- S'assure du bon fonctionnement du camp de jour et de la sécurité des enfants;
- Reçoit les commentaires et les plaintes et en assure le suivi;
- Applique le *code de vie* et la *procédure d'intervention* pour tous les enfants du camp et effectue les suivis avec le Service des loisirs.